II

(Actes dont la publication n'est pas une condition de leur applicabilité)

CONFÉRENCE DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

DÉCISION PRISE DE COMMUN ACCORD PAR LES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE AU NIVEAU DES CHEFS D'ÉTAT OU DE GOUVERNEMENT

du 13 décembre 1996

portant nomination du président de l'Institut monétaire européen

(96/734/CE)

LES CHEFS D'ÉTAT OU DE GOUVERNEMENT DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 109 F paragraphe 1 deuxième alinéa, et l'article 9 paragraphe 3 du protocole sur les statuts de l'Institut monétaire européen,

vu la recommandation du Conseil de l'Institut monétaire européen,

vu l'avis du Parlement européen,

vu l'avis du Conseil,

DÉCIDENT:

Article unique

Le baron Alexandre LAMFALUSSY est renommé président de l'Institut monétaire européen, pour la période du 1er janvier au 30 juin 1997.

Fait à Dublin, le 13 décembre 1996.

Le président

J. BRUTON